Manuel IC 2026/2027

Directives

1. Règlement

Sont applicables : le Règlement Interclub 1ère à 4e ligue de Swiss Badminton;

le Règlement Interclub 5e ligue de Swiss Badminton;

la procédure de recours de Swiss Badminton.

Tous ces règlements sont publiés sur le site Internet de Swiss Badminton.

2. Calendrier des matchs

Chaque club doit compléter sur le site internet de ***Swiss Badminton*** le calendrier IC de ses équipes de 3e, 4e et 5e ligue **jusqu'au 20 juillet au plus tard**. Si le club visiteur n'a pas, **jusqu'au 15 août** contacté le club recevant, les dates sont considérées comme définitives.

3. Modifications de programme en cours de championnat

Les dates IC sont à convenir selon le règlement IC. Les déplacements ne sont autorisés qu'avec l'accord mutuel des deux parties avec les restrictions suivantes :

Deux semaines avant la date prévue, les rencontres ne peuvent plus être déplacées à l'exception des cas de force majeure. Si une équipe ne peut se présenter au complet, deux matchs par joueur absent sont perdus par w.o. L'équipe qui n'est pas complète décide des matchs qui ne seront pas disputés mais doit le communiquer à temps à l'équipe adverse.

Les simple-messieurs sont supprimés comme suit : d'abord le SM3 et ensuite le SM2. Lors de la saisie électronique, les joueurs manquants sont saisis mais marqués comme pas présentés.

4. Remplissage des feuilles de matchs

Les feuilles de matchs seront remplies lisiblement (caractères d'imprimerie) et correctement, en respectant notamment les points suivants :

- no du tour,
- date de la rencontre,
- marque des volants utilisés,
- no et le nom d'équipe (les abréviations de noms de clubs sont interdites),
- no de licence **de chaque joueur pour chaque match**,
- classement **de chaque joueur pour chaque match**,
- ordre en simple messieurs **selon le classement dynamique du mardi 12h00**,
- signature des deux chefs d'équipes.

En cas de non présentation de l'adversaire le remplissage de la feuille de matchs reste obligatoire : l'équipe présente a alors aussi à sa charge de remplir le no et le nom de l'équipe absente.

En cas de volonté de **protêt**, un court résumé du motif de celui-ci doit être écrit.

L'équipe recevante est responsable de remplir la feuille de résultats sur le site internet de Swiss Badminton, du remplissage correct de la feuille de match, excepté de la partie réservée à l'équipe adverse.

Lors de l'inversion autorisée d'une rencontre du calendrier, la feuille de résultats doit être rempli conformément au calendrier initial.

5. Volants officiels

En raison des conventions de partenariat établies avec les différents fournisseurs de volants, nous vous communiquons ci-dessous les volants officiels pour la saison 2026/2027 :

Catégorie 1 (valable pour toutes les compétitions en Suisse)

FZ Forza VIP	Perfly FSC 990	Victor Gold Champion
Victor Master Ace	RSL Classic Tourney	Stringbrox Velox 1
Yonex-AS-40	Yonex AS30	Young Performance 55
Young Performance 70		

Catégorie X (valable pour les 3e-4e ligue et les tournois régionaux juniors)

Victor NCS Max

5e ligue

Tous les volants à plumes, plastiques ou synthétiques sont autorisés.

De plus, les volants officiels doivent porter sur la boîte l'autocollant officiel de volants Swiss Badminton, lesquels sont livrés par les importateurs (voir liste ci-dessus).

Les équipes et joueurs qui se feraient surprendre entrain d'employer des volants non-officiels pendant les interclubs ou les tournois de classement seront mis à l'amende conformément au règlement de Swiss Badminton.

6. Annonce des résultats

Les résultats doivent être saisis sur www.swiss-badminton.ch **au plus tard le jour après la rencontre**. En cas de problème vous pouvez toujours contacter le responsable IC de l'AFB pour demander une prolongation du délai.

7. Amendes

Le non-respect des points susmentionnés entraîne une amende selon la liste des amendes publiée par Swiss Badminton.

Les amendes sont à payer dans les 30 jours au compte de l'AFB. En cas de non-paiement dans les délais, l'équipe sera disqualifiée après avertissement préalable.

8. Recours

Les procédures de recours sont prévues dans le règlement des voix de droit de ***Swiss Badminton***.

La première instance de recours contre une décision du responsable IC de ***l'AFB*** est le comité central de Swiss Badminton.

9. Restriction

La restriction qui suit ne s'applique pas à la meilleure ligue d'un club. Elle n'est valable qu'en 3e et 4e ligues fribourgeoises et ne s'applique qu'aux joueurs adultes, c'est-à-dire plus âgés que U19.

Un joueur ou une joueuse classé TOP, A ou B en simple au 15 aout, ne peut pas jouer en 3e et 4e ligues fribourgeoises.

10. Promotion relégation

Le système de promotion relégation, sous réserve de modifications, est le suivant :

1. Les 1ers des groupes de 3e ligue jouent durant la semaine du **3 au 9 mai 2027** un match de barrage (aller : AFB-31/AFB-32 - retour : AFB-32/AFB-31) pour la promotion en 2e ligue.
2. Les 2 derniers des groupes de 3e ligue sont relégués en 4e ligue.
3. Les 2 premiers des groupes de 4e ligue sont promus en 3e ligue.

Les cas suivants peuvent entraîner des modifications du système :

1. Relégation de plus d'une équipe de 2e en 3e ligue
2. Retrait d'équipe en cours de championnat.
3. Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de Swiss Badminton.

11. Retrait d'équipe ou renonciation à une promotion

Si des équipes de 4e ligue renoncent à la promotion, le relégué le mieux classé de 3e ligue est repêché.

La renonciation à une promotion ou le retrait d'une équipe doit être annoncé par écrit avant le 20 avril au responsable IC de *l'AFB*.

Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de ***Swiss Badminton***.

Adresses des responsables IC AFB

Club	Prénom NOM	Téléphone	Email
BC Avry	Ghislain DUBEY	079 626 97 33	ghislain.99@bluewin.ch
BC Bulle	Felix GALLIENNE	077 504 60 20	felix.gallienne@gmail.com
BC Corminboeuf	Donna MEYER	079 461 89 05	technique@bccorminboeuf.ch
~~BC Düdingen~~	~~Yves STADLER~~	~~079 2691 444~~	~~stadler.y@icloud.com~~
BC Fribourg	Antony DIEU	078 692 53 87	antonydieu@outlook.com
BC Glâne	Alessia FORET	076 409 16 80	alessia@foret.family
BC Granges-Paccot	Mikael MACHEREL	079 195 33 20	rmadrid7@bluewin.ch
BC Gruyères	Maude BROSY	079 304 09 42	interclub@bc-gruyeres.ch
BC Gurmels	Dominique FLUECK	079 124 05 33	df@sensemail.ch
BC Hauterive	David CRAUSAZ	079 457 02 13	crausazd@hotmail.com
BC Kerzers	Flavio BAUMANN	078 725 79 70	flavio.baumann@gmx.ch
BC Marly	Alain SCHALLER	078 920 36 88	schallerala@gmail.com
BC Murten	Didier HUGUENOT	079 610 64 64	d.huguenot@bluewin.ch
BC Neirivue	Aurélien GURTNER	079 566 03 94	gurtner_aurel@bluewin.ch
BC Payerne	Luca CORNUZ	076 202 79 02	luca.co@lechatnoir.ch
~~BC Rechthalten~~	~~Fabio MOLINARI~~	~~079 220 1741~~	~~fabiomolinari80@hotmail.com~~
BC Riaz	Cédric SEBASTIANI	079 299 16 13	c.sebastiani77@me.com
BC Schmitten	Pascal SISSAOUI	076 822 111 4	paescu997@gmail.com
BC Tafers	Antony DIEU	078 692 53 87	antonydieu@outlook.com
BC Villars-sur-Glâne	Gaël STOECKLI	079 413 21 00	gaelstoeckli@yahoo.fr

Christophe Baechler

Route des Chesaux 58

1633 Vuippens

079 387 68 74

interclub@badminton-fribourg.ch

Juillet 2026